

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du Conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ, au 1130, route de l'Église, à Sainte-Foy, à 17 h 15 le 20 novembre 2003.

Sont présents formant quorum:

M. le maire Jean-Paul L'Allier, Ville de Québec, président  
M. le maire Jean Garon, Ville de Lévis, vice-président du Comité exécutif  
M. le préfet Henri Cloutier, MRC de la Côte-de-Beaupré, vice-président du Conseil  
M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de l'Île-d'Orléans  
M. le conseiller Gilles Bolduc, Québec  
M. le conseiller Paul Gardon, Québec  
M. le conseiller André Gignac, Québec  
M. le conseiller Jacques Jobin, Québec  
M. le conseiller Jacques Joli-Cœur, Québec  
M. le conseiller Claude Larose, Québec  
M. le conseiller Ralph Mercier, Québec  
M. le conseiller Pierre Brochu, Lévis  
M. le conseiller André Hamel, Lévis  
M. le conseiller Alain Lemaire, Lévis  
Mme la conseillère Danielle Roy-Marinelli, Lévis

Sont absents :

M. le conseiller Denis Giguère, Québec  
M. le préfet Michel Giroux, MRC de la Jacques-Cartier

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général  
M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, secrétaire

### Ouverture de la séance

Période de recueillement et la séance est ouverte par le président. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° C-2003-72**

Sur proposition de M. André Gignac, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

### Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 30 octobre 2003

#### **Résolution n° C-2003-73**

Sur proposition de M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Jacques Jobin, conseiller de la Ville de Québec, il est unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 30 octobre 2003.

Adoptée

### Forum métropolitain tenu le 15 novembre 2003

#### **Résolution n° C-2003-74**

Sur proposition de M. Henri Cloutier, préfet de la MRC de la Côte-de-Beaupré, appuyée par M. André Hamel, conseiller de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt des textes des conférences et des études qui les supportent, joints en annexe au mémoire du 17 novembre 2003 du secrétaire-trésorier, prononcées par messieurs Richard Shearmur, Paul Villeneuve et Mario Carrier dans le cadre du Forum métropolitain de la CMQ le 15 novembre 2003.

Référence: Mémoire du 17 novembre 2003  
Responsable: Secrétaire-trésorier

Adoptée

## Calendrier des séances du Conseil en 2004

### **Résolution n° C-2003-75**

Sur proposition de M. Henri Cloutier, préfet de la MRC de la Côte-de-Beaupré, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans, il est unanimement résolu :

D'adopter le calendrier des séances du Conseil de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'année 2004, lesquelles se tiendront au siège social, à compter de 17 h.

Référence: Mémoire du 17 novembre 2003  
Responsable: Secrétaire-trésorier

Adoptée

## Moratoire sur la production porcine / Rapport du BAPE

### **Résolution n° C-2003-76**

Sur proposition de M. Paul Gardon, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Alain Lemaire, conseiller de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

De retirer le mémoire relatif au moratoire sur la production porcine qui demandait au gouvernement de prendre une position officielle sur la prolongation du moratoire, compte tenu des annonces faites par le gouvernement à ce sujet depuis que le rapport du BAPE a été rendu public.

Référence: Mémoire du 17 novembre 2003  
Responsable: Aménagement du territoire

Adoptée

## Divers

Le directeur général de la CMQ rend compte d'un sondage effectué dans le cadre du Forum métropolitain sur la vision stratégique tenu au Centre des Congrès de Québec le 15 novembre 2003. Il y a eu 92 élus inscrits et 73 participants. 96 % des répondants au sondage étaient très satisfaits du déroulement du Forum et 88 % étaient en accord avec la pertinence des sujets abordés.

## Période d'intervention des membres du Conseil

Période d'intervention des membres du Conseil.

## Période de questions du public

Période de questions du public.

## Levée de la séance

### **Résolution n° C-2003-77**

Sur proposition de M. Jacques Jobin, conseiller de la Ville de Québec, appuyée par M. Jean Garon, maire de la Ville de Lévis, il est unanimement résolu :

De lever la séance.

Adoptée